RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

LA MONDIALE
Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation
775 625 635 R.C.S. Lille

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 25 février 2025

Le Conseil d'administration de La Mondiale s'est réuni au siège d'AG2R LA MONDIALE, [redacted] en salle du Conseil et en téléconférence le mardi 25 février 2025 sur convocation de sa présidente.

Après un appel individuel des administrateurs présents en salle et en visioconférence, la Présidente constate que :

Les administrateurs présents en salle sont :

Mme Isabelle Simelière, Présidente,
M. Philippe Lamblin, Vice-président,
M. André-Paul Bahuon,
M. Michel Chassang,
Mme Muriel Dussart,
M. Gilles Guitton,
Mme Manou Heitzmann-Massenez,
Mme Odette Jariel,
M. Yannick Ollivier,
Mme Sylvie Reulet.

Les administrateurs présents en visioconférence sont :

M. Gautier Bataille de Longprey,
Mme Delphine Gallin,
M. Franck Mougin,
Mme Joëlle Prévot-Madère,
M. Arnaud Vandecasteele.

Assistent également en présenciel à la réunion :

M. Benoit Courmont, Directeur général par intérim,
M. Fabrice Heyriès,
M. Alexis Warusfel, Directeur du Secrétariat aux instances, Secrétaire de séance.

La séance débute à 9 heures 45 sous la présidence de Mme Simelière qui salue les administrateurs présents et les remercie d'avoir pu libérer leurs agendas et participer ainsi à cette réunion extraordinaire. Elle salue Benoit Courmont, Directeur général par intérim, et constate que, le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elle rappelle ensuite que le Conseil est invité à délibérer sur le point unique « gouvernance » de l'ordre du jour.

[…]

Après avoir pris connaissance des travaux du Comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'administration approuve les travaux du Comité et décide, sous réserve d'une décision analogue du Conseil d'administration de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, de :

- **nommer, à compter du 7 avril 2025, M. Fabrice Heyriès en qualité de Directeur général, en succession de M. Benoit Courmont ;**
- **conférer, à compter du 7 avril 2025, à M. Fabrice Heyriès, avec faculté de subdélégation, les délégations de pouvoirs, de signatures et de représentation les plus étendues permettant la gestion administrative, technique et financière de La Mondiale. En sa qualité de Directeur général, M. Fabrice Heyriès disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de La Mondiale, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux Assemblées générales et au Conseil d'administration. Il représentera La Mondiale dans ses rapports avec les tiers ;**

EXTRAIT

- **d'agréer, conformément à l'article 11 des statuts de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, la nomination de M. Fabrice Heyriès aux fonctions de Directeur général du Groupe, sous réserve de la décision du Conseil d'administration de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, et à compter du 7 avril 2025.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

[…]

Plus personne ne demandant la parole, Mme Simelière remercie les administrateurs pour leur participation et clôture la séance à 11 heures 15.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Paris, le 7 avril 2025,



La Présidente
Isabelle Simelière

EXTRAIT